

Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre



Etude de l'ensemble du Bassin versant du ru des Godets : Etude Hydrologique, Hydraulique, Ecologique et Qualité du milieu naturel

Résumé

*Agnès BAULE
Frédéric JUSSYK
Guy TUETA (PROLOG-Ingénierie)*

Novembre 2003

Réf : 603

Contexte et objectifs de l'étude

Cette étude globale du bassin versant du ru des Godets s'inscrit dans le cadre des objectifs du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB) qui mène une politique de mise en valeur des milieux naturels, de prévention des risques et de dépollution à la source.

Elle fait suite aux actions déjà menées sur le bassin versant de la Bièvre :

- schéma global d'aménagement et de dépollution de la Bièvre,
- mise en conformité de branchements eaux usées,
- mise en place d'une télégestion afin de maîtriser les apports s'écoulant dans la Bièvre.

L'étude de faisabilité de la réouverture de la Bièvre, sous Maîtrise d'Ouvrage SIAVB, prévoit de faire transiter jusqu'à la Seine des eaux claires provenant en particulier du territoire syndical du SIAVB et de diminuer ainsi les apports vers les stations d'épuration. De plus, de nouvelles sensibilités s'affirment dans les communes riveraines pour retrouver la rivière à ciel ouvert et sa trame verte, afin de **développer la biodiversité et faciliter le processus de régénération naturelle.**

La présente étude s'étend à l'ensemble du bassin versant du ru des Godets qui est un affluent naturel rive gauche de la Bièvre. Il traverse les communes de Verrières-le-Buisson (91), Châtenay-Malabry (92) et Antony (92) et draine un bassin versant d'environ 190 ha sur un linéaire d'environ 1800 m.

La finalité de **l'étude globale du bassin versant du ru des Godets** est la mise en place, pour les milieux naturels et modifiés, d'objectifs de qualité et d'actions ou de mesures d'aménagements pour les atteindre.

Programme de l'étude

Pour répondre à ces objectifs, l'étude du ru des Godets comprend 2 volets :

- Le volet 1, réalisé par la société Prolog Ingénierie, est consacré à l'étude hydraulique et hydrologique du bassin versant par temps de pluie.
- Le volet 2 réalisé conjointement par Alisea et par Prolog Ingénierie, est consacré à l'étude biologique et écologique du milieu récepteur, ainsi qu'à l'étude du bon état potentiel du bassin versant et des règles communes de gestion, pour y parvenir en vue du classement en Espace Naturel Sensible (E.N.S).

Les objectifs de ce volet sont de :

- Mettre en évidence les potentialités du patrimoine liées aux milieux aquatiques,
- Proposer les actions contribuant à la préservation, à la valorisation et à la conservation dans le temps du patrimoine, liées à ces milieux aquatiques selon les échéanciers réglementés par la directive européenne.

L'étude comporte 4 Tomes :

- Le Tome 1 « Etat des lieux, aspects généraux », reprend l'ensemble des éléments de l'étape 1 pour les deux volets,
- Le Tome 2 « Etat des lieux et diagnostic par tronçon » précise pour chaque tronçon du ru le détail de son état hydraulique, de ses milieux naturels et de ses usages aboutissant à un diagnostic pour le tronçon considéré,
- Le Tome 3 « Diagnostic général du Ru des Godets »,

- Le Tome 4 « Schéma d'aménagement et de gestion » indique par tronçon les aménagements à entreprendre, les modalités de gestion et de suivi.

Le diagnostic

Le diagnostic a mis en évidence un intérêt écologique (faune, flore et habitats) des zones humides (lit mineur du ru, bassin de rétention des Godets), des prairies de fauche et des bois malgré l'environnement très urbain.

Cette diversité s'explique par une gestion plus douce de ces milieux mais également par les liens subsistant encore avec les autres milieux naturels de la région : la forêt de Verrières, le bassin de la Bièvre (6.3 ha en projet de réserve naturelle) qui constituent les principaux réservoirs biologiques du secteur.

La rupture des corridors biologiques entre le ru des Godets et ces zones entraînerait une perte de diversité importante.

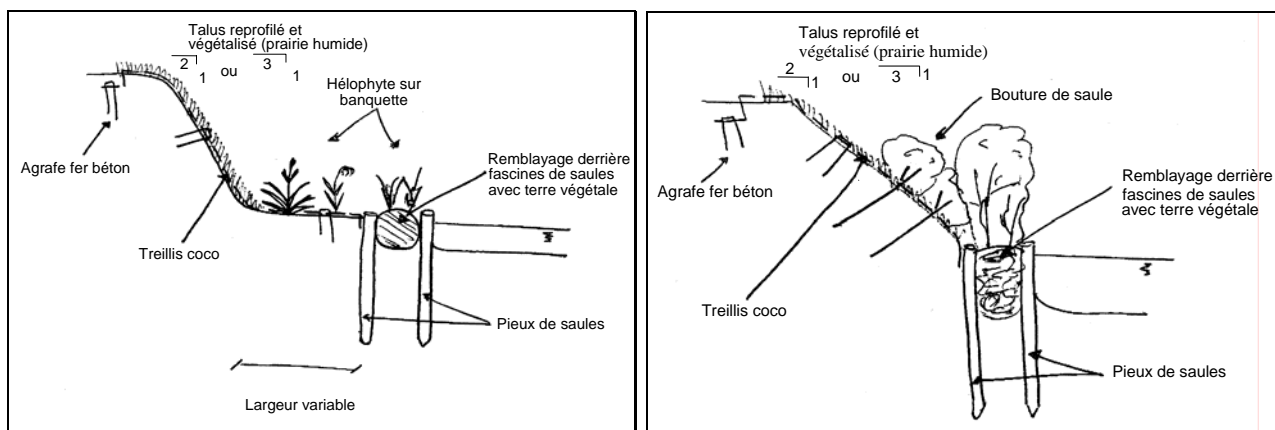


Roselière à Masette (Photo Alisea) et Grenouille verte (*Rana complex. Esculenta*, Photo Yves Vaucher)

Le schéma d'aménagements

Parmi les propositions d'aménagement de lutte contre les crues :

- une gestion plus douce des abords du ru (ripisylve, prairie, espace vert)
- la renaturation de certains tronçons artificiels (secteurs busés et bétonnés)
- des protections de berges naturelles (tunage, fascinage)
- la création de noues et de prairies humides
- l'agrandissement de bassin de retenu existant avec la création d'habitats diversifiés (ex : bassin des Godets)
- la création d'une nouvelle retenue dans le Bois des Couleurs par simple décaissement du terrain naturel. Cette retenue non permanente gérée en prairie humide permettra également de développer les zones humides et de favoriser les échanges avec la nappe.



Exemples de proposition de réaménagement (Réalisation : Prolog et Alisea)

L'estimation financière a été réalisée sur la base de consultations d'entreprises spécialisées dans les travaux en rivières, en forêt et dans la réalisation de dépollueurs. Les différents profils type d'aménagements de berges sont chiffrés et détaillés.

La répartition proposée du montant des travaux entre les différentes collectivités a été faite sur la base suivante :

- Les travaux sur le ru sont à la charge du SIAVB.
- Les travaux sur les réseaux sont à la charge des communes (dépollueurs, bassin de rétention et contrôles de branchements).